

## JEANNE DEROIN ET PROUDHON

Peu de philosophes ont été aussi caricaturés que Proudhon. Je ne pense pas qu'il y en ait un seul sur lequel on a pu accumuler autant d'âneries. Aussi, je me permets de vous conseiller vivement de toujours vérifier lorsque vous rencontrez ici ou là une affirmation qui vous semble étonnante et de ne jamais *croire* (terme religieux) ce qui est écrit sans avoir fait cette vérification.

Quelques exemples :

Proudhon est un précurseur de l'antisémitisme. Voir mon article plus détaillé sur ce site.

Proudhon est favorable à l'esclavagisme. Là wikipédia renvoie à un chapitre de *La Guerre et la Paix* dans lequel Proudhon explique la guerre (dans laquelle l'asservissement des populations conquises, le viol des femmes etc. est parfaitement logique) avant de se prononcer pour une organisation de la société qui empêche un niveau social quelconque d'accumuler suffisamment de puissance pour déclencher une guerre.

Que lors des journées de juin 1848, Proudhon ne prend pas part à l'insurrection et se contente de déposer un pavé sur une barricade avant de remonter chez lui pour déplorer dans son journal que la révolution de 1848 était « sans idée » (Larousse, Maitron). Voir le texte que j'ai ajouté sur Wikipédia.

Sainte-Beuve (écrivain pourtant fiable) et à sa suite bien des biographes écrit que Proudhon est entré à 12 ans au collège en *sixième*. Proudhon écrit, lui, qu'il est entré en *huitième* (ce qui est confirmé par les registres du collège de Besançon). Le détail semble peu important mais il confirme qu'à 12 ans Proudhon ne maîtrisait pas la lecture et l'écriture et qu'il a bien passé l'essentiel de son enfance à garder des vaches même s'il a été inscrit à l'école primaire.

Sudre, la princesse d'Agoult, Marx, le Larousse, l'encyclopédie Universalis, le Maitron... affirment que Brissot a écrit, avant Proudhon : *La propriété c'est le vol ! C'est faux*.

Dans plusieurs biographies qui reprennent celle de Eugène de Mirecourt vous trouverez que le mariage de Proudhon s'est déroulé dans l'enceinte de la prison, qu'il a été béni et que ses enfants ont été baptisés. Le mariage purement civil s'est déroulé à la mairie du Ve arrondissement. Proudhon et sa petite-fille affirment que ses enfants n'ont jamais été baptisés. « Que le prêtre n'approche pas de mes enfants, ou je tue le prêtre ! »

Sur un site marxiste (repris par Wikipédia) on lit qu'en 1864 Proudhon s'est rendu à Londres pour contrer Marx. A cette époque Proudhon a probablement oublié jusqu'au nom même de Marx et, de toute façon, n'a jamais eu les moyens de se rendre en Angleterre.

Je pourrais multiplier les exemples.

Parmi les nouveautés, il est de bon ton d'affirmer que Proudhon s'est insurgé contre la candidature de Jeanne Deroin en 1849 :

« À plusieurs reprises, il dénonce cette présence féminine dans la campagne électorale qui mettrait en jeu l'idée même du socialisme et en dénaturerait le sens. La polémique se poursuit par des menaces. Proudhon somme ses « frères socialistes » de choisir car l'avenir du socialisme en dépend : « Un fait très grave et sur lequel il nous est impossible de garder le silence, s'est passé à un récent banquet socialiste. Une femme a sérieusement posé sa candidature à l'Assemblée Nationale. [...] Nous ne pouvons laisser passer sans protester énergiquement, au nom de la morale publique et de la justice elle-même, de semblables prétentions et de pareils principes. Il importe que le Socialisme n'en accepte pas la solidarité. L'égalité politique des deux sexes, c'est-à-dire l'assimilation de la femme à l'homme dans les fonctions publiques est un des sophismes que repousse non point seulement la logique mais encore la conscience humaine et la nature des choses [...] La famille est la seule personnalité que le droit politique reconnaisse [...] Le ménage et la famille, voilà le sanctuaire de la femme » (*Le Peuple*, 12 avril 1849) » (Wikipédia mais vous trouverez l'équivalent sur le Maitron en ligne. Je me demande si l'auteur de wikipédia ne se prend pas lui-même pour référence).  
*A plusieurs reprises ; Quand ? ; Ou ? Une présence féminine mettrait en jeu l'idée même du socialisme et en dénaturerait le sens ; Où cette idée est-elle exprimée ? En tout cas pas dans*

l'article que je recopie. *La polémique se poursuit par des menaces !* Quand ? ; Ou ?  
*Proudhon somme ses « frères socialistes » de choisir car l'avenir du socialisme en dépend.*  
Quand ? ; Ou ?

**Article paru dans le Peuple N° 144 du 12 avril 1849**

Commençons par recopier *dans son intégralité* cet article sans titre et non signé du *Peuple*.

**N.B.** Je mets entre guillemets et en italiques la citation de la circulaire affichée sur les murs de Paris. Dans le *Peuple*, elle était composée dans un corps plus petit.

Un fait très grave, et sur lequel il nous est impossible de garder le silence s'est passé à un récent banquet socialiste. Une femme a sérieusement posé sa candidature à l'Assemblée nationale.

Voici en quels termes est conçue une circulaire dont elle a donné lecture, et qui est encore, à l'heure qu'il est, affichée sur tous les murs de Paris :

*« Citoyens, je viens me présenter à vos suffrages par dévouement [sic] pour la consécration d'un grand principe : l'égalité civile et politique des deux sexes.*

*C'est au nom de la justice que je viens faire appel au peuple souverain contre la négation de principes qui sont la base de notre avenir social.*

*Si, usant de votre droit, vous appelez la femme à prendre part aux travaux de l'Assemblée législative, vous consacrerez dans toute leur intégrité nos dogmes républicains : Liberté, égalité, fraternité, pour toutes comme pour tous. Une Assemblée législative entièrement composée d'hommes est aussi incompétente pour faire les lois qui régissent notre société, composée d'hommes et de femmes, que le serait une assemblée composée de privilégiés, pour discuter les intérêts des travailleurs, ou une Assemblée de capitalistes pour soutenir l'honneur du pays. »*

Nous ne pouvons laisser passer, sans protester énergiquement, au nom de la morale publique et de la justice elle-même de semblables prétentions et de pareils principes. Il importe que le Socialisme n'en accepte pas la solidarité.

L'égalité politique des deux sexes, c'est-à-dire l'assimilation de la femme à l'homme dans les fonctions publiques, est un de ces sophismes que repoussent non point seulement la logique, mais encore la conscience humaine et la nature des choses.

L'homme, à mesure que sa raison se développe, voit bien dans la femme son *égale*, jamais il ne verra sa *semblable*. Il y a dans la femme une essence qualitative, qu'on nous permette ces termes philosophiques, qui creuse entre elle et l'homme un abîme infranchissable et qui lui assigne une destinée et des fonctions toutes différentes dans la vie sociale. A proprement parler, la femme n'est pas associée à l'homme, elle lui est unie ; il y a entre eux non point relations de droit, mais rapports d'amour et de sympathie. Ils forment à eux deux une seule et même personnalité humaine, qui a son expression dans la famille. La famille est la seule personnalité que le droit politique reconnaisse.

La destinée de la femme est marquée par son caractère même : la femme représente le côté sympathique et sentimental de l'humanité ; sa destinée, c'est le sentiment sous toutes les formes. Et comme le sentiment est quelque chose d'intime et de caché, il s'ensuit que sa vie est essentiellement la vie privée et domestique. Le ménage et la famille, voilà le sanctuaire de la femme. Sa fonction est d'embellir par son art, comme elle le fait par sa beauté, la demeure de son époux et de ses enfans [sic]. Hors de cette fonction, qui n'a rien de dégradant, ce nous semble, nous ne comprenons pour la femme ni moralité, ni droit.

Qu'est-ce donc que la liberté pour la femme ? C'est l'ensemble des conditions qui lui sont nécessaires pour remplir sa destinée de femme ; c'est, comme nous l'avons dit déjà dans une autre circonstance, le droit au ménage : le droit au ménage, c'est-à-dire, le droit de développer dans le milieu qui lui convient la nature sympathique qui lui est échue en partage. Par exemple, la femme forcée d'épouser un homme qu'elle n'aime pas, à nos yeux, n'est pas libre ; la première condition de l'union matrimoniale, la base du ménage, étant l'amour, et l'amour étant une forme essentielle de la liberté. La femme qui, aimant son époux et ses enfans [sic], est forcée par la misère à se livrer à un travail qui n'est pas de son sexe, n'est pas libre ; la seconde condition de l'union matrimoniale étant la vie domestique, et la vie de l'atelier étant une forme essentielle de la vie publique.

Voilà, sur ce sujet important, notre pensée tout entière. Certaines dames, plus *avancées* que nous, trouveront peut-être notre doctrine peu galante. Mais qu'y faire ! La galanterie est peu de chose à nos yeux ; la vérité et la raison sont tout.

La première page de ce numéro du *Peuple* est presque toute consacrée à un écrit de Proudhon daté du 11 avril *Aux souscripteurs et adhérents à la Banque du Peuple* reproduit dans les *Mélanges* (intégralité des articles de Proudhon réédités en 3 tomes en 1870). L'article sur la candidature de Jeanne Deroin se trouve en page 2 du journal, au milieu de toute une série de textes traitant de

l'actualité. ILS NE SONT PAS SIGNÉS. ON NE PEUT DONC PAS PROUVER QUE PROUDHON NE L'A PAS ÉCRIT. MAIS ON NE PEUT PAS NON PLUS LE LUI ATTRIBUER contrairement à ce que fait l'auteur de l'article sur wikipédia.

### ***Arguments qui me font fortement douter que Proudhon en soit à l'origine***

Cet article n'est pas reproduit dans les *Mélanges*. Dans *A travers une révolution*, Darimon critique l'édition des *Mélanges* et signale des textes non signés mais écrits par Proudhon non reproduits, mais pas celui-là (éd. TOPS, 2015, *Proudhon, les années politiques*, p. 223).

Le style étonne. On imagine mal un article de Proudhon commençant par une phrase aussi faible que « Un fait très grave [...] s'est passé à un récent banquet socialiste. » C'est d'ailleurs cet extrait reproduit sur Wikipédia qui m'a mis la *puce à l'oreille*. Dès sa lecture, j'ai pensé : *Ça, ce n'est pas du Proudhon*. D'autre part, on remarque que, dans la « citation », Proudhon aurait, en quelques lignes, employé à trois reprises le mot « femme » (Proudhon, écrivain classique, évite généralement les répétitions).

En annexe à cet article, je reproduis des extraits d'articles dans lesquels Proudhon emploie le mot « femme ». Comparez.

Le contenu de la « citation » exprime mal la pensée de Proudhon. S'il estime que ce n'est pas le rôle des femmes que de faire de la politique, il n'a jamais nié que certaines pouvaient en faire. Il s'en sert même pour « démontrer » qu'elles ont toujours été plus réactionnaires que les hommes. Il parle des femmes globalement, pas individuellement, comme on peut parler du prolétariat et de la bourgeoisie.

Les paragraphes 5 et 6 (à partir de « L'homme, à mesure que sa raison se développe ») se rapprochent de ce que Proudhon écrira sur les femmes dix ans plus tard dans le *De la Justice...* En revanche il n'aurait probablement pas noté que « l'homme [...] voit bien dans la femme son égale ». Je me demande si l'auteur ne serait pas un ami de Proudhon (Darimon ?, Duchesnes ?) avec lequel il aurait eu des discussions d'ordre privé. Je vais compulsier ma collection de journaux et essayer de comparer le style de cet article avec ceux qu'ils ont signés.

La fin du paragraphe 7 (sur l'amour) serait assez étonnante sous la plume de Proudhon.

Il est probable que Proudhon n'aurait pas évoqué le sujet de la même façon. Je le verrais plutôt développer que Jeanne Deroin ne propose ni idée générale, ni projet, ni réformes ; que la seule justification à sa candidature est d'être une femme et qu'elle n'a donc aucun intérêt. Ensuite seulement, il aurait *peut-être* abordé cette idée (que j'estime incompatible avec un projet de société fondé sur la notion de liberté) que ce n'est pas le rôle de la femme que de faire de la politique. C'est loin d'être certain. En 1849, la question des femmes n'est vraiment pas un sujet qui le tourmente.

Enfin, à cette date, Proudhon est activement recherché par la police pour être emprisonné. Il se cache sous le nom de Leloir afin de procéder à la liquidation de la *Banque du Peuple* et vérifier que tous les souscripteurs soient remboursés. Il n'est certainement pas allé ces jours-là aux bureaux du *Peuple* qui étaient forcément surveillés et a donc probablement découvert cet article en lisant le journal une fois publié. De toutes façons, n'oublions jamais que Proudhon, rédacteur en chef, 1) refusait de lire les articles de ses collaborateurs avant parution ; 2) accueillait volontiers des rédacteurs avec lesquels il était en désaccord, voire qu'il détestait cordialement, comme Pauline Roland, par exemple (Cf. Darimon, *A travers une Révolution*, éd. TOPS, pp. 81 et 221).

### ***Jeanne Deroin dans les Carnets de Proudhon***

Si cette candidature avait choqué Proudhon, on en trouverait trace dans ses *Carnets* où il notait au fur et à mesure tout ce qui lui passait par la tête. Ce n'est pas le cas.

J'ai cherché *Jeanne Deroin* dans ces fameux *Carnets*. Dans le septième, page 54, 29 octobre 1848, Proudhon note :

« Peuple N° 3 - 1. La Présidence (*article de Proudhon reproduit, mais censuré d'une centaine de lignes, dans les Mélanges*) - 2. Lettres au Moniteur sur Pyat et Con (*Dans les Mélanges reproduction d'une lettre au Moniteur mais sur le vote de la Constitution et non pas sur Pyat*) - 3. Lettre au Comité central (*non reproduite dans les Mélanges*). - 4. Lettre à Jne Deroin (*non reproduite dans les Mélanges*) ; - Item à un citoyen sur le socialisme (*non reproduite dans les Mélanges*)... »

Je possède ce numéro. On y trouve entre autre *La Présidence* et *Revue parlementaire de la semaine*, article non signé au sein duquel est reproduite la lettre de Proudhon au *Moniteur* qui

motive son vote contre la Constitution... Mais sur Jeanne Deroin : Rien ; ni de Proudhon, ni d'un autre rédacteur.

PROBLÈME DE DATES : Sur Wikipédia, L'auteur parle du *Peuple du 12 avril 1849* mais précise qu'il y aurait eu plusieurs articles (aucun reproduit dans les *Mélanges*). Le *Peuple* N° 3, alors hebdomadaire, auquel se réfère la note de Proudhon a paru entre le 1<sup>er</sup> et le 8 novembre 1848. Les trois premiers numéros ne sont pas datés. Mais Darimon, le bras droit de Proudhon, précise que le N° 2 est du 1<sup>er</sup> et le numéro 4 est daté : « 8-15 novembre ». De toutes façons, tout cela ne peut concerner les élections de 1849.

Dans les *Carnets* on trouve Jeanne Deroin citée encore à deux reprises, et puis c'est tout : *Carnet VIII* p. 288 du 20 décembre 1850 :

« [...] Aux premiers jours de la chrétienté [...] l'Église était un ramassis de sectes [...] Il y avait là [...] des femmes prophétesses et diaconesses, comme Jeanne Deroin, Pauline Roland [...] ». *Carnet VIII* p. 343 du 21 février 1851 : « Le *Vote universel* accueille les élucubrations de Jeanne Deroin sur le crédit gratuit. Cette dame expose cela assez bien. Quant à l'auteur de l'idée, il n'en est plus question. – Qu'importe ? C'est l'aveu de l'impuissance communiste. »

J'ai relu les *Carnets* d'avril 1849 (*Carnet VII*, pp. 111 et suiv.). Proudhon est alors surtout préoccupé par le procès du 28 mars qui l'a condamné à trois ans de prison et 3.000 francs d'amende suite à ses articles contre Louis-Napoléon Bonaparte, président de la République. Le 30 mars, il part pour Liège sous le nom de Dupuis, juge de paix, puis sous celui de Leloir. Il est de retour à Paris le 8 avril, toujours sous le pseudonyme de Leloir, pour procéder à la liquidation de la *Banque du Peuple*. Sur les élections, il note, le 18 mai (*Carnet VII*, p.121) : « *Élections de la Seine*. Sur 28 candidats, 9 (12 d'après le *National*) appartiennent au parti socialiste. J'ai obtenu 100.297 voix, – 23.000 de plus qu'il y a un an. [...] La moyenne des voix obtenues est de 102.000 pour les candidats socialistes. La moyenne des voix obtenues pour les réacteurs est de 106.000 nombre rond. [...] Cela ressemble à une défaite. » Enfin, il parle de son arrestation « Mardi 5 juin à 7 h 1/2 soir ». A aucun moment il n'est fait allusion à la candidature d'une femme.

P. Hauptmann, dans sa biographie de plus de 2 000 pages, signale qu'à la Bibliothèque nationale (mss. 1307, fol. 155) on trouve une lettre de Proudhon à J. Deroin en date du 4 août 1847. (C'est la seule fois où il la cite).

J'ai cherché Jeanne Deroin dans la *Correspondance* éditée de Proudhon et ne l'y ai pas trouvée citée. J'ai relu les lettres publiées de mars-avril 1849. Proudhon parle des élections, mais à aucun moment il ne fait allusion à la candidature d'une femme. Il est vrai que peu de lettres de Proudhon nous sont parvenues (environ 2 000, sans doute à peine le dixième de ce qu'il a pu écrire).

**N. B.** Les numéros de pages des *Carnets* que je donne en référence correspondent à ceux des carnets manuscrits non à ceux des éditions.

## ANNEXE

### LES FEMMES DANS LES ARTICLES DE JOURNAUX ÉCRITS PAR PROUDHON

Trois volumes des *Œuvres complètes* de Proudhon, publiés chez Lacroix en 1868, 1869 et 1870, sont intitulés *Mélanges* (tomes XVII à XIX, disp. sur *Gallica*). Ils regroupent tous les articles de Proudhon parus dans les journaux qu'il dirigeait entre 1848 et 1850. Sur la couverture est noté 1848-1852. Mais Proudhon n'a plus eu de journal à sa disposition dès octobre 1850. J'ai déjà précisé que cette édition était critiquable. Nous attendons depuis des années que les *Presses du réel* se décident à imprimer la version vérifiée, revue et corrigée par Edward Castleton.

Cela étant dit, l'auteur de l'article sur wikipédia affirme que Proudhon aurait écrit *plusieurs* textes sur Jeanne Deroin sans en citer le nom (étonnant de la part de Proudhon, qui est un polémiste né). Aucun n'est reproduit dans les *Mélanges*. On peut comprendre qu'à cette époque (nous sommes sous l'Empire), les éditeurs aient pu hésiter à rééditer certains passages consacrés à Louis-Napoléon Bonaparte. On ne voit pas ce qui leur aurait fait craindre quoi que ce soit pour des textes concernant Jeanne Deroin et les élections de 1849. On ne peut guère penser que Lacroix ait censuré ces articles parce qu'il les aurait trouvés misogynes. C'est lui qui va, pour la première fois, dix ans après la mort de Proudhon, éditer les feuillets manuscrits que nous connaissons sous le titre de *La Pornocratie*.

Que les éditeurs des *Mélanges* aient oublié un article : Peut-être ? Mais, puisque Proudhon aurait « dénoncé cette candidature féminine à plusieurs reprises » ; qu'il aurait « menacé » Jeanne Deroin parce que sa « prétention » aurait mis en péril « l'avenir du socialisme »... on doit bien trouver *quelque chose* que l'on pourrait rapprocher, de près ou de loin, à cet événement en cherchant le

mot « femme » dans ces trois tomes. J'ai donc effectué cette recherche. Rien. Je vous la livre. Au moins cela donnera-t-il une idée à ceux qui n'ont jamais ouvert un livre de Proudhon de son style en tant que journaliste, et vous comprendrez que celui de la « citation » étonne les autres. Je vous invite à vérifier et à compléter, d'autant que j'ai ici utilisé le procédé peu fiable de recherche de mots proposés par Gallica.

**N. B.** Les numéros des pages correspondent à celles dans lesquelles le mot *femme* est employé.

*Mélanges*, Tome 1, p. 5

LE REPRÉSENTANT DU PEUPLE. 1848. (N° 20. - 20 avril)

### LA SITUATION

Ce que nous avons prévu, ce que nous avons prédit arrive. La révolution tourne à la démocratie bourgeoise et doctrinaire. [...] La conduite qu'avait à tenir le gouvernement provisoire était pourtant bien simple et toute trouvée. Poser résolument, énergiquement, le problème du prolétariat ; occuper et nourrir les ouvriers ; ramener la classe bourgeoise ; puis, en attendant l'assemblée nationale, faire du statu quo républicain. [...]

Quand le gouvernement provisoire s'est mis à écrire ces circulaires dictatoriales, qui, en 1848, ne pouvaient guère intimider que des vieilles femmes ; quand, ne pouvant disposer d'un écu ni d'un homme que sous le bon plaisir des départements, il a parlé d'autorité aux départements ; quand, au milieu d'une France républicaine d'esprit et de cœur — mais en défiance de la République — il a inventé la réaction, la contre-révolution, comme il inventera bientôt la coalition ; dans toutes ces circonstances, le gouvernement provisoire a agi comme un somnambule. Il nous a donné le spectacle, unique dans l'histoire, d'hommes d'État jouant avec un sérieux ridicule une vieille tragédie

---

*Mélanges*, Tome 1, p. 18

LE REPRÉSENTANT DU PEUPLE. 1848. (N° 28. - 29 avril)

### LA RÉACTION

Quand les ouvriers démoralisés par la politique des clubs et par le chômage des ateliers nationaux, se feront soldats pour vivre ;

Quand un million de prolétaires sera croisé contre la propriété ;

Quand l'État requerra l'argenterie et les bijoux des citoyens pour les envoyer à la Monnaie ;

Quand les perquisitions domiciliaires seront l'unique mode de recouvrement des contributions ; [...]

Quand les ouvrières, domptées par la faim, se seront toutes livrées ;

Quand la prostitution, le chagrin, la misère, les auront rendues furieuses ;

Quand des troupes de femmes, suivant les colonnes des gardes nationaux mobiles, célèbreront les fêtes de la République par d'horribles bacchantes ;

Quand la première gerbe aura été pillée, la première maison forcée, la première église profanée, la première torche allumée, la première femme violée ;

Quand le premier sang aura été répandu ; quand la première tête sera tombée ;

Quand l'abomination de la désolation sera par toute la France ;

Oh ! alors vous saurez ce que c'est une révolution provoquée par des avocats, accomplie par des artistes, conduite par des romanciers et des poètes [...]

Réveillez-vous de votre sommeil, Montagnards, Girondins, Feuillants, Cordeliers, Muscadins, Jansénistes et Babouvistes ! Vous n'êtes pas à six semaines des événements que je vous annonce. Criez : Vive la République ! A bas les masques ! — Puis tournez-vous et marchez !

---

*Mélanges*, Tome 1, p. 21

LE REPRÉSENTANT DU PEUPLE. 1848. (N° 29. - 30 avril)

### MYSTIFICATION DU SUFFRAGE UNIVERSEL

[...] Le suffrage universel [...] est une sorte de théorie atomistique par laquelle le législateur, incapable de faire parler le peuple dans l'unité de son essence, invite les citoyens à exprimer leur opinion par tête, *viritim*, absolument comme le philosophe épicurien explique la pensée, la volonté, l'intelligence, par des combinaisons d'atomes. Comme si de l'addition d'une quantité quelconque de suffrages pouvait jamais sortir l'idée générale, l'idée du peuple !...

Le moyen le plus sur de faire mentir le peuple est d'établir le suffrage universel. [...]

La négation du communisme, telle est la vraie signification des élections de 1848. Nous ne voulons point de la communauté du travail, ni de la communauté des femmes, ni de la communauté des enfants ! Les 260,000 voix données à M. de Lamartine ne veulent pas dire autre chose. Est-ce une adhésion aux théories de l'illustre poète ou une épigramme ?

Vienne donc la nouvelle Assemblée nationale, avec son mandat équivoque. Nous saurons, pour notre part, ramener les citoyens représentants à la question.

La France, leur dirons-nous, ne veut pas de la communauté ? Qui en doute ? Nous n'en voulons pas plus que vous.

Mais, est-ce que cela touche en rien la question sociale ?  
 Est-ce qu'il suffit de protester contre la communauté pour éteindre la misère ?  
 Est-ce que le *privilège* de propriété est aboli ?  
 Est-ce que les bourgeois sont devenus travailleurs ?  
 Est-ce que les travailleurs sont devenus bourgeois ?  
 Est-ce que nous en avons moins une dette publique de six milliards, un budget de deux milliards — car il sera de deux milliards, — plus douze milliards de créances hypothécaires ?  
 Est-ce que la crise est à sa fin ?  
 Est-ce que la circulation est rétablie ?  
 Est-ce que, par l'organisation du travail, le pain est assuré au-dedans et au dehors ?  
 Est-ce que nous sommes libres ?  
 Est-ce que nous sommes égaux ?  
 Est-ce que nous sommes frères ?  
 Bonnes gens, qui avez peur qu'on vous démarie, regardez-y à deux fois avant de vous conjurer dans votre commune insignifiante. Si vous vous imaginez n'être venus que pour appuyer une négation, vous n'avez pas compris votre mandat. Nous n'avons que faire de vos lumières. Allez-vous-en !

---

*Mélanges*, Tome 1, pp. 41 et 42

LE REPRÉSENTANT DU PEUPLE. 1848. (N° 57. - 28 mai.)

### **CE QUE LA RÉVOLUTION DOIT A LA LITTÉRATURE**

Voilà un siècle et demi que la littérature oscille du genre *descriptif* au genre *passionnel*, s'enfonçant toujours plus dans le bavardage. Elle n'ose devenir logicienne et savante : elle serait quelque chose, elle ne serait plus. Aussi voyons-nous que les femmes excellent en littérature, à mesure qu'elle perd en réalité et en profondeur. Pour prolonger sa misérable existence, cette littérature efféminée appelle à son aide le paradoxe et le scandale ; elle se roule dans l'horrible, l'impur et le faux [...]

Je prends pour exemple la révolution de février.

Est-ce la littérature qui a préparé cette révolution ?

Est-ce la littérature qui en exprimera le but, les tendances, la loi ?

Est-ce la littérature qui viendra la justifier, qui la vengera de ses ennemis ?

Quand est-ce que M. Victor Hugo a pris la défense des droits du travail ?

Quand est-ce que M. Alexandre Dumas s'est fait connaître par ses idées, par ses mœurs républicaines ?

Qu'ont-ils fait l'un et l'autre pour la révolution, sinon de calomnier les révolutionnaires ? — Et qu'est-ce qu'ils nous veulent aujourd'hui, ces aligneurs de rimes, ces enfileurs de dialogues ?

La science sociale a été, depuis vingt ans, étudiée par d'autres qu'eux ;

La révolution a été faite malgré eux ;

Le droit du travail est revendiqué en ce moment contre eux ;

La famille n'a pas encore lavé les impuretés dont ils l'ont couverte.

Et ils viennent nous parler de patrie, de famille, de travail, de propriété !... [...]

Qui est-ce qui depuis trente ans, nous a versé à pleins-bords le relâchement des mœurs, le mépris du travail, le dégoût du devoir, l'outrage à la famille, si ce n'est la gent littéraire ? Qui a puisé avec le plus d'impudeur à la caisse des fonds secrets ? Qui a le plus séduit des femmes, amolli la jeunesse, excité la nation à toutes les sortes de débauches ? Qui a donné le spectacle des apostasies les plus éhontées ? Qui a délaissé le plus lâchement les princes, après en avoir mendié les faveurs ? Qui se rallie avec le plus d'empressement, aujourd'hui à la contre-révolution ? Des littérateurs, toujours des littérateurs !

Ils passent comme des filles perdues, de la légitimité à l'usurpation, de la monarchie à la république, de la politique au socialisme, de l'athéisme à la religion. Tout leur va, pourvu qu'ils en retirent de la vogue et de l'argent. Quelle soif de distinction ! quelle fureur de jouir ! Nommez-les, Parisiens, nommez-les vos représentants. Flagorneurs du peuple, flagorneurs de la bourgeoisie, flagorneurs des rois, flatteurs de tous les pouvoirs, toujours prêts à saluer l'amphitryon où l'on dine, ce qu'ils vous demandent, au nom de la patrie, du travail, de la famille, de la propriété, c'est de l'or, du luxe, des voluptés, des honneurs et des femmes.

---

*Mélanges*, Tome 1, p. 44

LE REPRÉSENTANT DU PEUPLE. 1848. (N° 60. - 31 mai.)

### **PROGRAMME RÉVOLUTIONNAIRE**

Aux électeurs de la Seine

N. B. Proudhon recopie ici un extrait du *Système des contradictions économique* ou *Philosophie de la misère* (Ed. Fédération anarchiste Tome II, pp. 248 et 249). Deux mots ont été changés par rapport au texte original : Ligne 5 « l'inanité du ménage » a été remplacé par « la pauvreté du

ménage » ; ligne 13 « à la consommation et à l'épargne » a été remplacé par « à la consommation et à l'économie ».

« C'est surtout dans la famille que se découvre le sens profond de la propriété. La famille et la propriété marchent de front, appuyées l'une sur l'autre, n'ayant l'une et l'autre de signification et de valeur que par le rapport qui les unit.

Avec la propriété, commence le rôle de la femme. Le ménage, cette chose tout idéale et que l'on s'efforce en vain de rendre ridicule, le ménage est le royaume de la femme, le monument de la famille. Ôtez le ménage, ôtez cette pierre du foyer, centre d'attraction des époux, il reste des couples, il n'y a plus de familles. Voyez, dans les grandes villes, les classes ouvrières tomber peu à peu, par l'instabilité du domicile, par la pauvreté du ménage et le manque de propriété, dans le concubinage et la crapule ! Des êtres qui ne possèdent rien, qui ne tiennent à rien et vivent au jour le jour, ne se pouvant rien garantir, n'ont que faire de s'épouser encore : mieux vaut ne pas s'engager que de s'engager sur le néant. La classe ouvrière est donc vouée à l'infamie : c'est ce qu'exprimait au moyen âge le droit du seigneur, et chez les romains l'interdiction du mariage aux prolétaires.

Or, qu'est-ce que le ménage par rapport à la société ambiante, sinon tout à la fois le rudiment et la forteresse de la propriété ? Le ménage est la première chose que rêve la jeune fille : ceux qui parlent tant d'attraction et qui veulent abolir le ménage, devraient bien expliquer cette dépravation de l'instinct du sexe. Pour moi, plus j'y pense, et moins je puis me rendre compte, hors de la famille et du ménage, de la destinée de la femme. Courtisane ou ménagère (ménagère, dis-je, et non pas servante), je n'y vois pas de milieu : qu'a donc cette alternative de si humiliant ? En quoi le rôle de la femme, chargée de la conduite du ménage, de tout ce qui se rapporte à la consommation et à l'économie, est-il inférieur à celui de l'homme, dont la fonction propre est le commandement de l'atelier, c'est-à-dire le gouvernement de la production et de l'échange ? » (*Système des Contradictions économiques*, Tome II, chap. X)

---

*Mélanges*, Tome 1, p. 79

LE REPRÉSENTANT DU PEUPLE. 1848. (N° 66. - 6 juin)

#### **ADHÉSION A LA BANQUE D'ÉCHANGE**

Le crédit est mort, bien mort, et, nous ne déguisons pas nos espérances, le crédit, dans les conditions de l'ancien régime, ne se relèvera plus. Il faut une institution nouvelle.

Or, la Banque d'Échange, nous l'avons démontré et nous le démontrerons de plus en plus chaque jour, c'est l'abolition de tous les péages qui affectent la circulation des produits, sous les noms divers d'intérêts, de rentes, de loyers, de fermages, dividendes, bénéfices, etc. Quand donc cette idée sera devenue populaire, quand elle aura saisi les imaginations, quand elle enflammera les consciences, quand les enfants et les vieilles femmes répéteront de tous côtés : « Il ne tient qu'au gouvernement d'augmenter la production nationale de 10 milliards par an, et le revenu de chaque père de famille de mille francs, et le gouvernement ne le veut pas !... » Quand on se dira que l'intérêt de l'escompte est injuste, mais que le gouvernement ne veut pas nous en délivrer, parce que ce serait abolir du même coup tous les droits du privilège, alors il suffit d'un mot, d'une étincelle pour faire courir par les villes et les campagnes cette parole de dissolution : On ne paye plus.

On ne paye plus de fermage, et le paysan trouvera cela juste.

On ne paye plus de loyers, et les locataires diront, comme le paysan : C'est juste.

On ne paye plus d'intérêt, et les débiteurs répéteront à leur tour : C'est juste.

On ne paye plus de dividendes, et les directeurs de Compagnie conviendront que c'est juste.

On n'acquitte plus de droits, on ne paye plus d'impôts, et le percepteur reconnaîtra lui-même que c'est encore juste.

On n'obéit plus à la Justice, parce que, dira-t-on, la justice n'est pas juste.

On se moque des huissiers et des gendarmes, parce qu'ils ne représentent pas la justice, mais le privilège.

On ne fait plus le service militaire, parce que l'ordre est du désordre.

Quand, disons-nous, le peuple, se levant de sa léthargie, secouera ces millions d'insectes qui le dévorent, et que la débâcle capitaliste aura commencé, alors, hommes du pouvoir, vous reconnaîtrez, mais un peu tard, la nécessité d'organiser l'échange.

---

*Mélanges*, Tome 1, p. 93

LE REPRÉSENTANT DU PEUPLE. 1848. (N° 96. - 8 juillet.)

**N. B.** C'est-à-dire peu après les journées de juin.

#### **LE 15 JUILLET**

Le terme ! Voici le terme ! Comment allons-nous payer le terme ?... [...]

Plus d'ouvrage, plus d'argent, plus de ressources ! Le terme est échu ; les tailles sont pleines ; les couverts d'argent, les bijoux des femmes, la montre du mari, le plus beau linge, tout est au Mont-de-Piété ! Comment pourrions-nous encore payer le terme ? Comment ferons-nous pour vivre ?...

Que les auteurs des ordres impitoyables ; que les grands politiques qui ont repris la tradition exécrée de Saint-Merri et de Transnonain ; que ceux qui ont dit qu'il valait mieux pour la dignité de l'Assemblée nationale, au lieu d'une conciliation pacifique, le massacre de dix mille citoyens ; que ces républicains *honnêtes*, comme ils se nomment, qui sont venus à la République en parjures, qui la servent en parjures, qui en sortiront en parjures ; que ceux-là répondent aujourd'hui à la plainte de la bourgeoisie désespérée, s'il peuvent !

Allez donc, maintenant, gardes nationaux égarés, allez demander à vos prétendus conservateurs du travail, du crédit, du pain ! Ce qu'ils ont à vous offrir, pour vous, pour vos femmes et vos enfants, c'est du sang et des cadavres !...

Et que leur importe ? Ne seront-ils pas ministres dans quinze jours ?...

---

*Mélanges*, Tome 1, p. 106

LE REPRÉSENTANT DU PEUPLE. 1848. (N° 98 - 11 août)

N. B. journal mal numéroté

### LES MALTHUSIENS

Chez nous où la foi à la Providence est restée vive, malgré l'indifférence du siècle, le peuple dit, par manière de proverbe, et c'est en cela que nous nous distinguons de l'Anglais : *Il faut que tout le monde vive !* — Et notre peuple, en disant cela, croit être aussi bon chrétien, aussi conservateur des bonnes mœurs et de la famille, que feu Malthus.

Or, ce que le peuple dit en France, les économistes le nient, les gens de lois et les gens de lettres le nient ; l'Église qui se prétend chrétienne, et de plus gallicane, le nie ; la presse le nie, la haute bourgeoisie le nie, le gouvernement, qui s'efforce de la représenter, le nie.

La presse, le gouvernement, l'Église, la littérature, les économistes, la grande propriété, tout, en France, s'est fait anglais, tout est malthusien. C'est au nom de Dieu et de sa sainte providence, au nom de la morale, au nom des intérêts sacrés de la famille, qu'on soutient qu'il n'y a point de place, dans le pays, pour tous les enfants du pays, et qu'on insinue à nos femmes d'être moins fécondes. En France, malgré le vœu du peuple, malgré la croyance nationale, le boire et le manger sont réputés privilèges, le travail privilège, la famille privilège, la patrie privilège.

---

*Mélanges*, Tome 1, pp. 118 et 119

LE REPRÉSENTANT DU PEUPLE. 1848. (N° 101. - 14 août)

### LA CALOMNIE

Ah ! républicains du *National*, nous ne pensions pas être prophète, lorsque, déplorant votre aveuglement fatal, et prévoyant dès lors le désespoir d'une multitude égarée, nous écrivions, en 1839 :

« L'opulence et la misère, compagnes inséparables, croîtront dans une progression sans fin ; le capital envahira tout ; le paysan ruiné vendra son héritage... La misère et l'abrutissement des prolétaires seront au comble : on ne les empêchera pas de s'instruire ; mais ils ne pourront vivre sans travailler, et quand ils ne travailleront pas, ils ne mangeront rien... Le mérite des femmes ne sera plus que le tarif de la beauté ; leur droit le plus sacré, de se livrer au plus offrant. Les riches les posséderont toutes, parce qu'eux seuls pourront les payer : les pauvres auront pour épouses les êtres disgraciés et les rebuts de la luxure... »

« Cependant, il se rencontrera des âmes fières, des hommes qui refuseront de découvrir leurs fronts devant le veau d'or : ceux-là voudront entrer en compte avec les favoris de la fortune. — Comment êtes-vous si riches, et sommes-nous si pauvres ? [...] Ah ! vous invoquez la possession, la transmission, la prescription ! Eh bien ! nous appelons la force. Propriétaires, défendez-vous ! »

« Et il y aura des combats et des massacres, et quand force sera demeurée à la *loi*, quand les *révoltés* seront détruits, on écrira sur leurs tombes : ASSASSINS, tandis que leurs victimes seront glorifiées MARTYRS ! (*De la célébration du dimanche*).

Et dans cet *Avertissement aux propriétaires* que vous osez citer, ne disions-nous pas, en 1842, aux prolétaires déjà irrités :

« Maintenant que le système de monarchie représentative tire à sa fin, c'est le tour d'une démocratie bourgeoise, incohérente, querelleuse, babillarde... [...] *Marchez, en chantant, à la conquête du nouveau monde, race prédestinée !* Travaillez, instruisez-vous les uns les autres, braves ouvriers ! Votre refrain est plus beau que celui de Rouget de l'Isle ! »

Hélas ! nous ne pouvons plus aujourd'hui dire aux travailleurs : *Marchez en chantant à la conquête du nouveau monde, race prédestinée ! Plus de travail, plus de chansons !*

Nous leur dirons plutôt :

« Allez en deuil, le crêpe au bras, le drapeau noir flottant, les femmes en pleurs, les enfants répétant en chœur la romance de la misère : *Cinq sous !* allez au *National*, race désespérée ! allez lui demander ce qu'il a fait de la République. »

---

*Mélanges*, Tome 1, p. 122

LE REPRÉSENTANT DU PEUPLE. 1848. (N° 103. - 16 août)

On demandait au *National* quel était son système de politique et de régénération sociale ? Et nous répondions, en 1842, que le *National* « pensant avec Hobbes, *que la guerre est l'état naturel du genre humain*, n'avait pas d'autre système que le sabre, d'autre gouvernement que les conseils de guerre. Rien de plus simple, disions-nous. Tous les ouvrier, agriculteurs, commissionnaires, instituteurs, etc. forment soit des armes spéciales, soit des compagnies hors-rang. Les travaux répugnants et pénibles sont exécutés par des pionniers, qu'on multiplie à volonté en renforçant la discipline. Les filles et femmes sont enrégimentées comme vivandières. Chaque matin un ordre du jour assigne les droits et devoirs de l'homme et du citoyen ; la discipline militaire est la règle morale, et un code pénal énergique, avec une procédure expéditive, couronne l'œuvre !... »

En écrivant cela, nous prophétisions, quoi ? grand Dieu ! ces *ateliers nationaux*, à la suite desquels sont arrivés les commissions militaires. Or, les ateliers nationaux ne sont pas, cela est aujourd'hui démontré, le fait de Louis Blanc ; l'idée des ateliers nationaux n'est pas sortie du Luxembourg. Louis Blanc, les délégués, les ouvriers en masse, n'ont cessé de protester contre ces prétendus ateliers, organisés sous le ministère et avec la permission de M. Marie, alors ministre des travaux publics. — Qui donc a inventé les ateliers nationaux puisque ce n'est pas Louis Blanc ? qui ? ceux-là apparemment qui, plus tard, ont créé les commissions militaires. Le *National* voudrait-il nous éclairer sur ce fait ?...

---

*Mélanges*, Tome 1, p. 137

LE PEUPLE. 1848. (N° spécimen. - 2 septembre.)

### **MANIFESTE DU PEUPLE**

Vous, dont l'ambition est de gagner de quoi nourrir une femme et la rendre heureuse, voulez-vous savoir quels sont les ennemis de la famille ! Portez le flambeau chez votre voisin le capitaliste, le rentier, l'homme de bourse, le gros salarié, le parasite, l'intrigant, l'oisif ; pénétrez dans sa vie intime ; interrogez sa femme, sa bonne, son petit garçon, et vous saurez quel est celui qui, par son égoïsme avare, par ses amours désordonnés, corrompt les mœurs publiques et dissout la famille. C'est la misère qui fait l'ouvrier libertin et fornicateur ; chez lui, il y a horreur naturelle du vice et entraînement à la vertu. C'est le luxe qui rend le riche incestueux et adultère : la satiété et la paresse sont en lui des agents indomptables de désordre.

---

*Mélanges*, Tome 1, p. 163

LE PEUPLE. 1848. (N° 3. – Sans date. 6 ou 7 novembre 1848).

**N. B.** L'élection du premier président de la République est prévue pour décembre

### **LA PRÉSIDENTE**

I Que la présidence c'est la monarchie

[...] Votre président sera roi, vous dis-je, ou ne sera rien du tout. [...]

Le peuple s'inquiète peu, croyez-moi, de la distinction du *législatif* et de l'*exécutif*. L'exécutif, pour lui, c'est tout. Autre sans doute sera le notaire, autre le fiancé. Pourvu que le président fasse vite et bien, il aura, au jugement du peuple assez d'esprit. Sa virilité fera son mérite, *et habet mea mentula mentem* ! Votre *législatif*, c'est un eunuque, quelque chose au-dessous de rien !

Eh ! dites-moi : Jamais despote manqua-t-il de législations, de constitutions et de traditions pour contenir sa fougue et modérer sa jeunesse ? Cela pourtant ne fit jamais le moindre tort au despotisme. [...]

La Charte de 1814 et celle de 1830 ne furent-elles pas tour à tour le préliminaire obligé des deux dernières dynasties ? N'avait-on pas eu soin de stipuler que le roi ne pourrait rien faire qui ne fût prévu dans le contrat ? Mais il était dit aussi que le chef de l'État exercerait le droit conjugal ; et que reste-t-il au père de la fille, quand le mari et la femme couchent ensemble ?... [...]

Votre président sera tout-puissant, cela suffit.

---

*Mélanges*, Tome 1, p. 198

LE PEUPLE. 1848. (N° 5. – 15-21 novembre 1848.)

### **ARGUMENT A LA MONTAGNE**

Un ouvrier qui gagne 19 fr. 25 cent. par semaine, pour vivre, lui, sa femme et deux enfants, ne profite en réalité que de 8 fr. 12 cent. : le surplus, soit 11 fr. 13 cent. étant remboursé par lui au maître de la maison, au boulanger, au boucher, au marchand de vin, au percepteur, etc., etc., pour la rétribution du capital.

---

*Mélanges*, Tome 1, p. 275

LE PEUPLE. 1849. (N° 86. – 12 février.)

### **POUR EN FINIR AVEC M. CONSIDERANT**

Après la Révolution de Juillet, quand il semblait que la philosophie du *Constitutionnel* allait effacer pour jamais ce qui restait en France de catholicisme, M. Considerant, dans un discours à l'Hôtel-de-Ville, parlant au nom de sa secte, osa s'écrier : *Nous ne sommes pas chrétiens*. Le mot fut recueilli : c'était une flatterie au libertinage du moment.

Depuis, le vent a soufflé aux idées religieuses ; on s'est aperçu que le préjugé chrétien résistait à l'inoculation du *dogme* fouriériste, que la morale de l'Évangile faisait reculer celle du phalanstère. Dès lors, on s'est appliqué à dissimuler les données antichrétiennes du monde harmonien : on a fait avec le ciel des accommodements ; on s'est mis à prouver que Fourier était le continuateur de Jésus-Christ. Flatterie au clergé et aux jésuites.

Cette tactique n'a jamais variée : elle constitue tout le système.

Les vues de Fourier sur le rapport des sexes sont diamétralement opposées au mariage et à la famille. Après avoir sollicité la fibre épicurienne du pays, on a senti que la conscience publique répugnait à cette turpitude des amours libres, et pendant que l'on continue d'initier les fidèles aux *Amours des saints* (Titre d'un manuscrit de Fourier) on proteste devant les profanes du respect le plus profond pour la famille et le mariage. On accuse même, au besoin, le socialisme violent de vouloir la communauté des biens, pour arriver plus vite à la communauté des femmes. Ainsi le veut l'intérêt de l'ordre : périsse le socialisme plutôt que le fouriérisme ! Ainsi le prescrit la tactique de M. Considerant.

La *Démocratie pacifique* est fondée. Pourquoi ce nom donné à une feuille phalanstérienne ? Afin, dit naïvement M. Considerant dans son prospectus, d'absorber, d'annihiler le parti républicain, la démocratie révolutionnaire, que le grand-prêtre de la secte regardait alors comme le plus grand obstacle à l'avènement du fouriérisme. A présent, M. Considerant est républicain, démocrate, voire même révolutionnaire ; il le dit du moins. Mais prenez-y garde, il en est de son républicanisme comme de son socialisme : il ne tiendra pas au premier tour de roue de la fortune.

---

*Mélanges*, Tome 2, p. 45

LE PEUPLE. 1849. (N° 93. - 19 février.)

### **DÉMONSTRATION DU SOCIALISME, THÉORIQUE ET PRATIQUE OU RÉVOLUTION PAR LE CRÉDIT**

Pour servir d'instruction aux souscripteurs et actionnaires de la *Banque du Peuple*, Par P.-J. PROUDHON, représentant de la Seine.

[... ] En fondant la *Banque du Peuple*, j'ai voulu démontrer par le fait la théorie du crédit mutuel. J'ai pensé que des opérations pratiques, journalières, accomplies individuellement et collectivement par un grand nombre de citoyens, et par cela même à la portée de toutes les intelligences, seraient, même pour nos plus forts logiciens, un argument plus démonstratif, plus décisif que la plus lumineuse des théories, assistée de la dialectique la plus exacte et de la plus entraînant éloquence. *Qui répond appond*, disent, dans mon pays, les bonnes femmes. Cela signifie qu'à des discours on trouve toujours moyen de répondre par des discours, et qu'à battre la controverse comme à faire des livres, il n'est point de fin. Jusqu'à ce que je puisse fournir cette preuve de fait, si recherchée des critiques, de la vérité et de la légitimité de la Révolution de Février, j'ai renoncé à toute polémique dans la presse, à toute initiative dans l'Assemblée nationale. Peut-être un jour, l'évidence pratique donnant plus d'autorité à mes paroles, un plus noble rôle me sera-t-il permis ?

---

*Mélanges*, Tome 2, p. 132

LE PEUPLE. 1849. (N° 153. — 21 avril.)

### **LA RÉPUBLIQUE ET LA COALITION (DEUXIÈME ARTICLE.)**

Là, après avoir épuré dans son personnel le gouvernement provisoire et l'avoir transformé à leur guise, ils [les *réacteurs* (la réaction)] commencèrent à le déconsidérer dans ses décrets, puis on attaqua sur toute la ligne le socialisme, qui devint bientôt l'épouvantail de la nation. Le socialisme ! c'était la ruine de la religion, la communauté des biens et des femmes, la barbarie ! La majorité du pays n'en est pas encore revenue.

Le socialisme, avons-nous dit, est le terme final, l'expression complète de la République. En attaquant le socialisme, la coalition prenait la République par derrière ; elle en diminuait déjà la formule, elle en restreignait la portée. Or, tout principe qui se laisse mutiler doit périr, et j'ose dire que ce serait déjà fait de la République, si le socialisme, qui seul de nos jours pouvait lui donner une signification, ne l'avait entourée comme d'un rempart de sa propagande et de son énergie.

---

*Mélanges*, Tome 2, p. 179

LE PEUPLE. 1849. (N° 176. — 14 mai.)

### **LE SOCIALISME JUGÉ PAR M. PROUDHON**

Au Rédacteur du *Journal des Débats*.

e jour où, pour soutenir vos privilèges, vous avez voulu mettre le socialisme hors la société, l'accusant de vouloir la communauté des biens, la communauté des femmes, la communauté des enfants, la confusion, le chaos, le crime, tout ce que l'imagination peut concevoir de plus monstrueux et de plus effroyable, ce jour-là le socialisme vous a répondu d'un geste intrépide et d'une foi fatidique : Et moi, plus puissant que vous, inaccessible à vos calomnies, je prononce votre dissolution.

---

*Mélanges*, Tome 3, p. 11

LA VOIX DU PEUPLE 1849 (N° 64. - 3 décembre.)

### **RÉSISTANCE A LA RÉVOLUTION**

#### **LOUIS BLANC ET PIERRE LEROUX**

Qu'est-ce que l'État ? Il faut une réponse à cette question : l'énumération qu'a faite, après Aristote, des différentes espèces d'États le citoyen Louis Blanc, ne nous a rien appris. Quant à Pierre Leroux, ce n'est pas la peine de l'interroger : il nous dirait que la question est indiscrete, que l'État a toujours existé, qu'il existera toujours : c'est la raison suprême des conservateurs et des bonnes femmes.

L'État est la constitution EXTÉRIEURE de la puissance sociale.

Par cette constitution extérieure de sa puissance et souveraineté, le peuple ne se gouverne pas lui-même : c'est, tantôt un individu, tantôt plusieurs, qui, à titre électif ou héréditaire, sont chargés de le gouverner, de gérer ses affaires, de traiter et compromettre en son nom, en un mot de faire tous actes de père de famille, tuteur, gérant ou mandataire, nanti de procuration générale, absolue et irrévocable.

---

*Mélanges*, Tome 3, p. 44

LA VOIX DU PEUPLE 1849 (N° 87. - 26-27 décembre.)

L'État, dit Louis Blanc, a été jusqu'ici le maître et le tyran des citoyens ; désormais il doit être leur serviteur. Le rapport est changé: là est toute la révolution. — Comme si, à toutes les époques, les apologistes de la monarchie n'avaient pas prétendu, eux aussi, que la royauté était la servante du peuple ; que *les rois étaient faits pour les peuples, non les peuples pour les rois*, et autres paraboles dont l'expérience du peuple a fait justice. On sait aujourd'hui ce que vaut cette servitude de l'État, cette dévotion du gouvernement à la liberté. Bonaparte, compatriote de Louis Blanc, ne se disait-il pas le serviteur de la Révolution ? Quels services il lui a rendus !...

Ainsi, l'*État serviteur*, voilà la réponse de Louis Blanc à ma première interpellation. Quant à la question de savoir comment l'État peut devenir réellement et effectivement *serviteur* ; comment, étant serviteur, il peut encore être l'État, Louis Blanc ne s'en explique pas : il garde un silence prudent. Il se contente de protester que, si, lui, le premier ouvrier de la République, il redevient jamais homme d'État et ministre du progrès, il sera le très-humble serviteur du peuple; qu'il gouvernera avec le peuple : ce qui ne l'empêchera pas, à l'occasion, de résister aux fantaisies et aux entraînements du peuple !... [...]

Certes, nous avons eu bien des mystifications après février ; mais, il faut l'avouer, je ne me serais jamais attendu à celle-là. Quoi ! c'est pour accoucher de l'*État-serviteur* que la Révolution, cette femme de l'Apocalypse, revêtue du soleil comme d'un manteau et que les étoiles couronnent, est en travail depuis quarante siècles ! C'est pour l'*État-serviteur* que le Christianisme a opéré la fusion des cultes et fondé la centralisation du genre humain ! pour l'*État-serviteur* que nous avons donné l'assaut à la royauté, au 10 août, au 29 juillet, au 24 février ! pour l'*État-serviteur*, et le *ministère du progrès* sans doute, que le prolétariat a souffert mort et passion en juin 48, et que la jeune Montagne a protesté, en juin 49 !

---

*Mélanges*, Tome 3, p. 72

LA VOIX DU PEUPLE 1850 (N° 100 - 9 janvier.)

Laissant de côté la partie économique de ce projet, sur laquelle nous aurons plus tard occasion de revenir, et ne nous occupant que de la question d'État, telle qu'elle ressort de articles 3, 4, 12 et 13, nous ferons remarquer que la Banque nationale, une fois établie sur le principe du crédit gratuit et du suffrage universel, reste indépendante de l'État ; le gouvernement n'a point à s'en mêler. Le pouvoir exécutif, non plus que le législatif ou le judiciaire, n'a le droit de s'enquérir de ses opérations. Ce sont toutes les chambres de commerce, élues par tous les commerçants, formant, comme nous le verrons plus tard, la totalité ou la presque totalité des citoyens, qui sont à la fois législatrices, initiatrices et juges de la Banque nationale. Placée sous la main du peuple, elle fonctionne dans l'intérêt de tous, sans privilège et sans envie, affranchie de la haine du travailleur comme de la crainte de l'autorité; expression vivante de la foi publique, inébranlable sur sa base éternelle. Toucher à cette Banque, ce serait toucher à la société ; il n'y a pas un citoyen qui ne la défende comme son propre patrimoine. Lui imposer des lois, c'est attenter à la liberté publique. Elle ne reçoit la loi que du peuple, elle ne doit servir que le peuple. Elle est le boulevard de la

sécurité générale, le temple de l solidarité et de la fraternité; il n'y a pas un travailleur qui ne voie en elle la garantie de son existence, de l'existence de sa femme et de ses enfants. Pourquoi l'État interviendrait-il dans son administration, dans son règlement, dans ses opérations ? Pourquoi cet intermédiaire politique, cet agent fiscal entre la Banque nationale, organe de circulation du peuple, et le peuple ? La République a-t-elle besoin de gouverneur à 50,000 francs de traitement ; de régents, à 20,000 ; de directeurs, à 10,000 francs ?

---

*Mélanges*, Tome 3, p. 109

LA VOIX DU PEUPLE 1850 (N° 174. - 25 mars).

### **PHILOSOPHIE DU 10 MARS**

AUX RÉDACTEURS DE la *Voix du Peuple*.

Le 6 février dernier, au soir, je fus prévenu officiellement par M. le directeur de la prison de Sainte-Pélagie, que, par décision supérieure, j'étais consigné dans ma chambre, et que, jusqu'à nouvel ordre, toute communication avec le dedans et le dehors, même avec ma femme, m'était interdite. Un gardien fut établi à ma porte ; un autre vis-à-vis de ma fenêtre, dans la rue. J'étais puni pour une méchante plaisanterie insérée dans la *Voix du Peuple*, à propos de projets de coups d'État, qui, autant que j'en puis maintenant juger, étaient sans fondement.

---

*Mélanges*, Tome 3, p. 215

LA VOIX DU PEUPLE (3 décembre 1849)

### **INTÉRÊT ET PRINCIPAL, Réponse à Frédéric Bastiat**

La monarchie absolue a été légitime dans un temps : ce fut une des conditions du développement politique. Elle a cessé d'être légitime à une autre époque, parce qu'elle était devenue un obstacle au progrès. — Il en a été de même de la monarchie constitutionnelle : c'était, en 89 et jusqu'en 1830, la seule forme politique qui convînt à notre pays; ce serait aujourd'hui une cause de perturbation et de décadence.

La polygamie a été légitime à une époque : c'était le premier pas fait hors de la promiscuité communautaire. Elle est condamnée de nos jours comme contraire à la dignité de la femme: nous la punissons des galères.

Le combat judiciaire, l'épreuve de l'eau bouillante, la torture elle-même, lisez M. Rossi, eurent également leur légitimité. C'était la première forme donnée à la justice. Nous y répugnons maintenant, et tout magistrat qui y aurait recours, se rendrait coupable d'un attentat. [...]

Je vous répète donc, et, en conscience, je crois parler clair : Oui, le prêt à intérêt a été, dans un temps, légitime, lorsque toute centralisation démocratique du crédit et de la circulation était impossible : il ne l'est plus, maintenant que cette centralisation est devenue une nécessité de l'époque, partant un devoir de la société, un droit du citoyen. C'est pour cela que je m'élève contre l'usure ; je dis que la société me doit le crédit et l'escompte sans intérêt : l'intérêt, je l'appelle VOL.

---

*Mélanges*, Tome 3, pp. 243 et 244

LA VOIX DU PEUPLE (17 décembre 1849)

### **INTÉRÊT ET PRINCIPAL, Réponse à Frédéric Bastiat**

Un missionnaire anglais, allant à la conversion des infidèles, a fait naufrage en route, et aborde en canot, avec sa femme et quatre enfants, à l'île de... — Robinson, propriétaire de cette île par droit de première occupation, par droit de conquête, par droit de travail, ajustant le naufragé avec son fusil, lui défend de porter atteinte à sa propriété. Mais comme Robinson est humain, qu'il a l'âme chrétienne, il veut bien indiquer à cette famille infortunée un rocher voisin, isolé au milieu des eaux, où elle pourra se sécher et se reposer, sans crainte de l'Océan.

Le rocher ne produisant rien, le naufragé prie Robinson de lui prêter sa bêche et un petit sac de semences.

J'y consens, dit Robinson ; mais à une condition : c'est que tu me rendras 99 boisseaux de blé sur 100 que tu récolteras.

LE NAUFRAGÉ. C'est une avanie ! Je vous rendrai ce que vous m'aurez prêté, et à charge de revanche.

ROBINSON. As-tu trouvé un grain de blé sur ton rocher !

LE NAUFRAGÉ. Non.

ROBINSON. Est-ce que je te rends service en te donnant les moyens de cultiver ton île, et de vivre en travaillant ?

LE NAUFRAGÉ. Oui.

ROBINSON. Tout service mérite-t-il rémunération ?

LE NAUFRAGÉ. Oui.

ROBINSON. Eh bien ! la rémunération que je demande, c'est 99 pour 100. Voilà mon prix.

LE NAUFRAGÉ. Transigeons : je rendrai le sac de blé et la bêche, avec 5 pour 100 d'intérêt. C'est le taux légal.

ROBINSON. Oui, taux légal, lorsqu'il y a concurrence, et que la marchandise abonde : comme le prix légal du pain est de 30 centimes le kilogramme quand il n'y a pas disette.

LE NAUFRAGÉ. 99 pour 100 de ma récolte ! mais c'est un vol, un brigandage !

ROBINSON. Est-ce que je te fais violence ? est-ce que je t'oblige à prendre ma bêche et mon blé ? Ne sommes-nous pas libres l'un et l'autre ?

LE NAUFRAGÉ. Il le faut : je périrai à la tâche ; mais ma femme, mes enfants ! Je consens à tout ; je signe. Prêtez-moi, par-dessus le marché, votre scie et votre hache, pour que je me fasse une cabane.

ROBINSON. Oui-dà ! J'ai besoin de ma hache et de ma scie. Il m'en a coûté huit jours de peine pour les fabriquer. Je te les prêterai cependant, mais à la condition que tu me donneras 99 planches sur 100 que tu fabriqueras.

LE NAUFRAGÉ. Eh parbleu ! je vous rendrai votre hache et votre scie, et vous ferai cadeau de 5 de mes planches, en reconnaissance de votre peine.

ROBINSON, Alors, je garde ma scie et ma hache. Je ne t'oblige point. Je suis libre.

---

*Mélanges*, Tome 3, p. 271

LA VOIX DU PEUPLE (31 décembre 1849)

**INTÉRÊT ET PRINCIPAL, Réponse à Frédéric Bastiat**

Va donc, Capital ; va, continue d'exploiter ce misérable peuple ! Consume cette bourgeoisie hébétée, presse l'ouvrier, rançonne le paysan, dévore l'enfance, prostitue la femme, et garde tes faveurs pour le lâche qui dénonce, pour le juge qui condamne, pour le soldat qui fusille, pour l'esclave qui applaudit. La morale des marchands de cochons est devenue celle des honnêtes gens. Malédiction sur mes contemporains !

---

*Mélanges*, Tome 3, p. 306

LA VOIX DU PEUPLE (20 janvier 1850)

**INTÉRÊT ET PRINCIPAL, Réponse à Frédéric Bastiat**

Que chacun, au lieu de crier à la spoliation contre le Socialisme, fasse donc son propre compte ; que chacun dresse l'inventaire de sa fortune et de son industrie, de ce qu'il gagne comme capitaliste-proprétaire, et de ce qu'il peut obtenir comme travailleur : et, je me trompe fort, ou sur les 10 millions de citoyens inscrits sur les listes électorales, il ne s'en trouvera pas 200,000, 1 sur 50, qui aient intérêt à conserver le régime usuraire, et à repousser le crédit gratuit. Quiconque, encore une fois, gagne plus par son travail, par son talent, par son industrie, par sa science, que par son capital, est directement et surabondamment intéressé à l'abolition la plus immédiate et la plus complète de l'usure ; celui-là, dis-je, qu'il le sache ou qu'il l'ignore, est, au premier chef, partisan de la République démocratique et sociale ; il est, dans l'acception la plus large, la plus conservatrice, RÉVOLUTIONNAIRE. Quoi donc ? Serait-il vrai, parce qu'ainsi l'a dit Malthus et qu'ainsi le veut, à sa suite, une poignée de pédants, que 10 millions de travailleurs, avec leurs enfants et leurs femmes, doivent servir éternellement de pâture à 200,000 parasites, et que c'est afin de protéger cette exploitation de l'homme par l'homme que l'État existe, qu'il dispose d'une force armée de 500,000 soldats, d'un million de fonctionnaires, et que nous lui payons deux milliards d'impôts !